

St-Gabriel

Des handicapés de la région au festival de la crevette à Matane

p. 9

Flambeau Olympique p. 12



Mmes Cécile Quevillon et Lise Massé en compagnie des mêmes jeunes filles nous ont présenté le flambeau olympique qui décorera toutes les maisons de l'île Saint-Ignace lors des Jeux Olympiques.

LE COURRIER DE

BERTHIER

Ce soir
**Défilé de mode
commenté
par
Suzanne Lapointe**
p. 8

Vol. 44 — No 15

L'Echo de Louiseville, le mercredi 21 juillet 1976.

25¢

Une subvention de \$20,000. accordée à Berthierville pour asphaltage

p. 7

La fermeture de la Cour provinciale de Berthierville remise en question

p. 8



PRESBYTERE A LA VILLE. Avec l'adoption de ce règlement, le territoire du presbytere appartiendra lui aussi à la Ville de Berthierville.



Il en sera de même de l'école Sainte-Geneviève.

Les amateurs de yacht doivent suivre certaines règles de sécurité



Quand on est amateur de yacht, il faut suivre certaines règles de sécurité. C'est le cas de ceux de la région de Berthier qui bénéficient depuis un certain nombre d'années d'un club nautique.

Le Conseil canadien de la sécurité veut attirer votre attention sur la loi exigeant que toute embarcation de plaisance ayant 5m (16 pieds) ou moins de longueur et mue par un ou plusieurs moteurs hors-bord dont la puissance totale est de 10 chevaux ou plus, soit munie d'une plaque délivrée par le ministère des Transports et indiquant la charge et la puissance maximums recommandées pour cette embarcation.

Les puissances recommandées par le ministère des Transports sont déterminées à partir de l'essai d'un grand nombre d'embarcations à moteur hors-bord sur des parcours standard d'évaluation. Les fabricants et les importateurs d'embarcations au Canada participent à ces épreuves qui sont fréquem-

ment tenues dans le but d'évaluer les performances des plus récents modèles d'embarcations et de les comparer aux puissances recommandées.

L'efficacité des puits à moteur et l'emplacement du volant et des commandes de moteur (en avant du milieu) sont pris en considération dans les puissances recommandées.

On peut se procurer des formules de demande de plaque à tout bureau de douane ou bureau d'inspection des navires à vapeur ou en s'adressant au ministère des Transports, à Ottawa. Donnez toutes les précisions demandées en veillant à ce que les dimensions figurent dans tous les espaces prévus à cet effet; une fois la formule remplie, expédiez-la dans l'enveloppe affranchie en joignant un chèque ou mandant de poste de \$1 payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Vêtement de flottaison

Le Conseil canadien de la sécurité reçoit plusieurs questions au sujet des nouveaux "vêtements de flottaison individuels". Voici ses réponses:

Les vêtements de flottaison individuels sont conçus pour garder à flot une personne consciente. Leur flottabilité et leur capacité à retourner les personnes qui les portent sont inférieures à celles des gilets de sauvetage approuvés.

Destinés à être portés constamment, ce sont des engins flottants dont l'efficacité dépend de la taille et du type des personnes. Ils augmentent simplement des chances de surnager, sans garantir la survie.

Deux types de ces vêtements sont approuvés par le Ministère: dans le cas du vêtement du type 1, la flottabilité est assurée par de la mousse molle ou des pochettes en plastique pleines d'air; dans le cas du vêtement du type oil, la flottabilité est assurée de deux façons: par sa flottabilité propre et par un flotteur pneumatique muni d'un dispositif permettant de le fongler oralement et d'une bouteille de CO2 comprimé avec détente manuelle.

Votre vêtement de flottaison individuel peut demeurer longtemps en bon état, sauf si vous l'utilisez à mauvais escient, par exemple, comme coussin, défense ou agenouilloir. Lorsqu'il est mouillé, il faut le faire sécher en le sus-

pendant dans un endroit bien ventilé plutôt que de l'exposer directement à la chaleur, comme devant un radiateur.

Il ne faut jamais le nettoyer à sec et dans le cas d'un vêtement de flottaison individuel du type II, il faut observer minutieusement les instructions du fabricant au sujet de son entretien, etc.

Nous vous conseillons de choisir soigneusement un vêtement de flottaison individuel approprié à votre type et à votre taille ainsi qu'à la sorte d'activité que vous avez l'intention de suivre.

Enfin, assurez-vous que le vêtement de flottaison individuel que vous choisissez porte d'étiquette d'approbation du ministère des Transports.

Faire le plein

Le Conseil canadien de la sécurité veut vous faire part des conseils de sécurité suivants en matière de ravitaillement des petites embarcations.

La méthode est simple, mais il faut qu'elle soit bien comprise par tout l'équipage. En premier lieu, il faut un amarrage sûr, auquel on peut se fier. Ensuite, il faut éteindre toute flamme et tous les passagers doivent débarquer. Dans le cas des croiseurs, des voiliers et des hors-bord à cabine ouverte, on conseille de fermer toutes les écoutilles et les portes. Interdiction de fumer à moins de 30 pieds du bateau et des pompes. On conseille de placer un extincteur sur le quai, en cas d'incendie. Lors du remplissage, il faut tenir fermement le bec dans l'orifice du réservoir et, si possible, installer un câble de mise à la terre. Pas de trop-plein, tenez-vous en au maximum indiqué par la jauge d'essence.

Après le plein, il faut nettoyer le pourtour du tuyau d'admission, enduite ouvrir les portes et les écoutilles pour bien aérer. La mise en marche du ventilateur fera disparaître les vapeurs avant le démarrage. Une vérification "à vue de nez" prouvera si la ventilation est suffisante. Seulement après le démarrage, les passagers pourront regagner le bord.

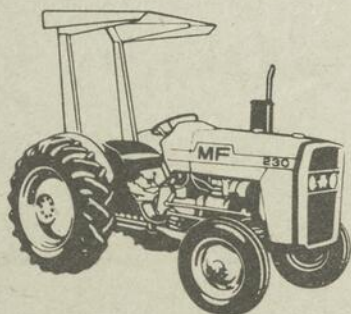
LES RÉSERVOIRS D'ESSENCE PORTATIFS NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE REMPLIS À BORD; seulement sur le quai. Ensuite, il faut nettoyer le réservoir avant de le rapporter dans l'embarcation.

Vente Épargnes Estivales



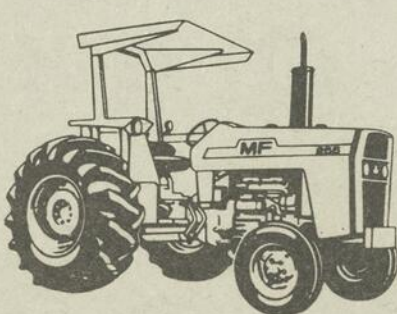
C'est le temps d'économiser sur maintes machines MF neuves offertes maintenant à prix spéciaux.

Tracteur MF 230



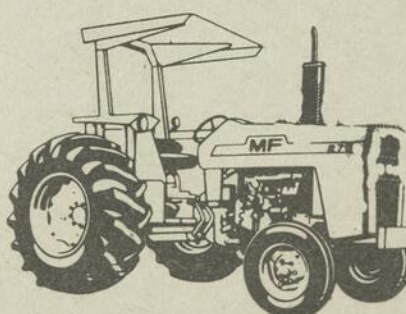
Achetez maintenant
ÉPARGNEZ \$200

Tracteur MF 255



Achetez maintenant
ÉPARGNEZ \$200

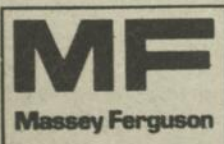
Tracteur MF 275



Achetez maintenant
ÉPARGNEZ \$200

Venez vous renseigner sur les autres spéciaux des épargnes estivales!

Offre limitée au stock disponible jusqu'au 31 juillet 1976



**EQUIPEMENTS
G. GAGNON INC.**

2080, rang St-Albert
St-Thomas de Joliette, P.Q.
(514) 756-2479

La réponse à vos problèmes est peut-être au coin de la rue. Prenez une marche et allez voir!



Marchez. Dès aujourd'hui.

Par une requête

La C.S. Berthier Dautraie et la S.H.Q. acceptent que leur territoire appartienne à Berthierville

BERTHIERVILLE (F.R.) — Le territoire englobant l'église, le presbytère, l'école Sainte-Geneviève et l'édifice des personnes âgées appartiendra à la Ville de Berthierville. Un règlement a été adopté en ce sens lundi soir dernier, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de Berthierville. Ce règlement décrète l'annexion de cette partie de territoire appartenant à la Paroisse de Berthier et qui est située en plein cœur de la Ville comme propriété de cette dernière.

Ce règlement a été décrété par le conseil de la Ville de Berthierville suite à l'approbation de deux des trois propriétaires des terrains de ce territoire concerné d'appartenir à la Ville de Berthierville. La Commission scolaire Berthier Dautraie propriétaire de l'école Sainte-Geneviève et la Société d'Habitation du Québec, propriétaire des logements à prix modique

ont accepté de faire une requête auprès du ministère des Affaires municipales afin que leur territoire soit annexé à la Ville de Berthierville.

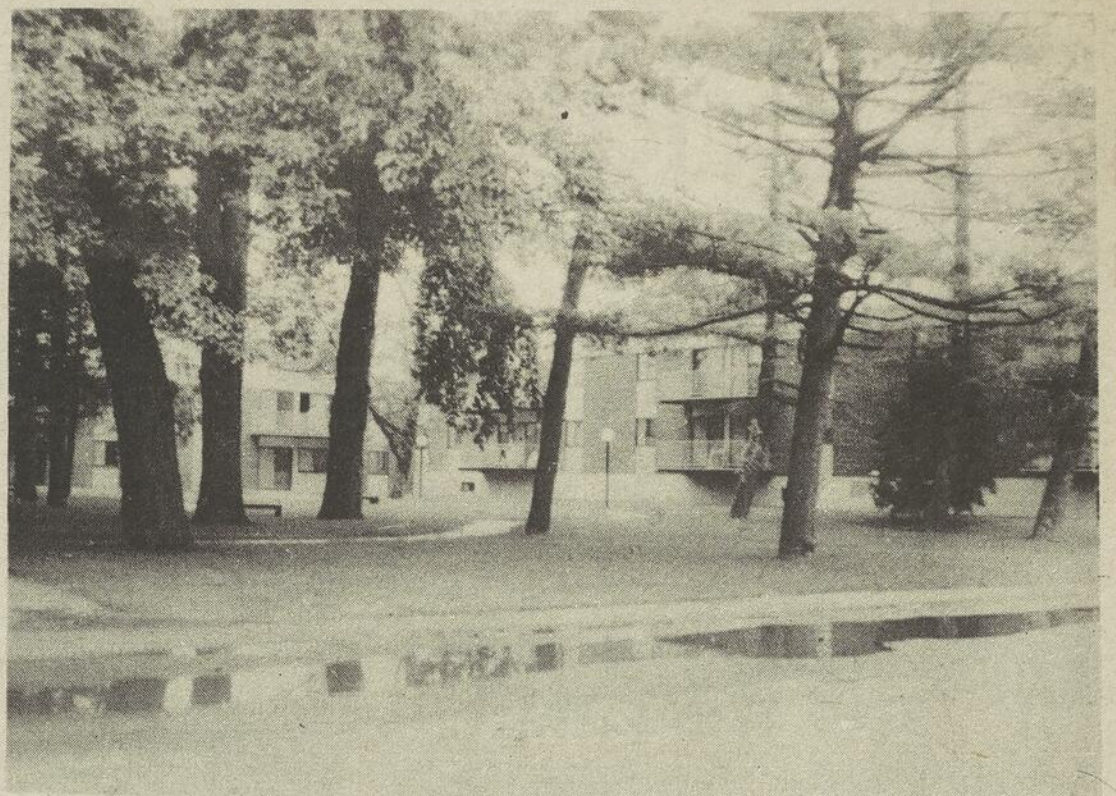
Comme il faut les deux tiers des propriétaires pour obtenir une annexion de ce genre dans le cas d'un refus comme celui de la Paroisse de Berthier, la Ville est assurée de l'annexion du territoire de l'église, le presbytère, l'école Sainte-Geneviève et les logements à prix modique puisque la Commission scolaire et la Société d'Habitation du Québec ont dit oui.

Ce décret sera expédié à la Paroisse de Berthier et par la suite, une demande d'annexion sera faite officiellement au ministère des Affaires municipales.

On sait que depuis plusieurs mois, la Ville de Berthierville est aux prises avec ce problème de terrains situés en plein cœur de la Ville et qui appartiennent à la Paroisse. Au

début, la Ville de Berthierville avait accepté d'annexer seulement la partie du territoire des logements à prix modique mais le ministère s'était opposé à ce projet désirant que la Ville de Berthierville annexe toute la partie du territoire situé sans la Ville et qui appartient à la Paroisse.

Les rencontres se sont poursuivies mais aucune entente n'est intervenue entre les deux parties en cause. C'est pourquoi la Ville de Berthierville a dû en arriver à prendre cette mesure et à intercéder auprès des propriétaires concernés, soit la Commission scolaire Berthier Dautraie, la Société d'Habitation du Québec et la Fabrique. Comme deux de ces propriétaires ont acquiescé à la demande de la Ville de Berthierville, la procédure suivra les voies normales afin que ce territoire soit annexé à la Ville de Berthierville.



LOGEMENTS A PRIX MODIQUE DE BERTHIER. Depuis le début de juillet, quelque vingt logements pour les personnes âgées sont occupés et les autres le seront bientôt, c'est-à-dire aussitôt que poêles et réfrigérateurs seront installés.

Plus d'enseignants à Berthier Dautraie en septembre prochain

BERTHIERVILLE (F.R.) — Il y aura cinq enseignants de plus à l'emploi de la Commission scolaire Berthier Dautraie en septembre prochain. C'est ce que nous apprenons lors de la dernière session du comité exécutif de Berthier Dautraie sous la présidence de M. Robert Darveau.

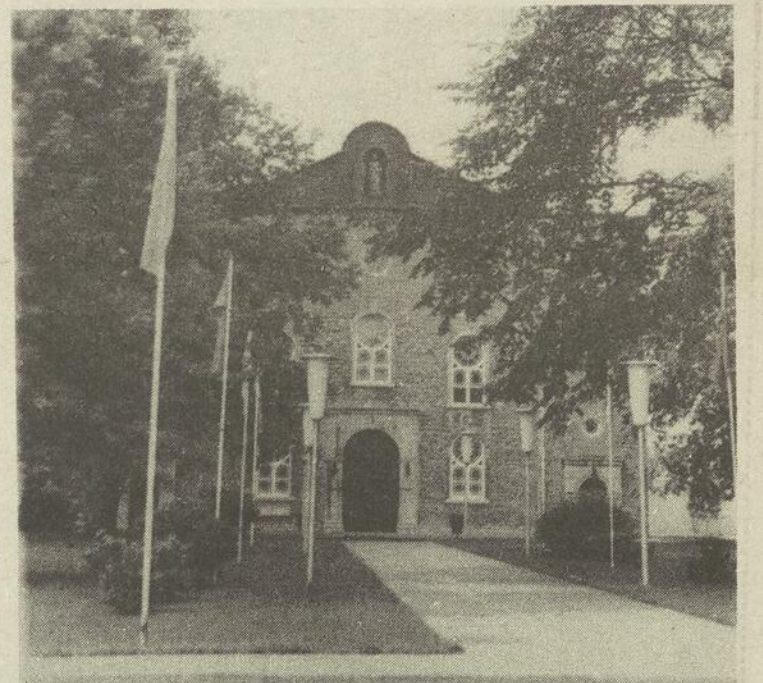
Il y aura cinq jardinières, quarante enseignants pour les cours réguliers, dix-huit enseignants pour les cas spéciaux, c'est-à-dire pour les écoles qui ont moins de deux cent vingt-cinq élèves afin de maintenir les écoles ouvertes, des professeurs sont engagés, sept enseignants à l'enfance inadaptée, six enseignants et un enseignant en anglais.

Les directions d'écoles

Lors de cette même réunion, les commissaires ont nommé les directions des différentes écoles de Berthier Dautraie. A l'école Saint-Joseph, ce sera M. Guy Gauvin; à l'école Saint-Joseph, Soeur Florence Mayette; à l'école de Saint-Barthélemy, M. Fernand Gladu; à l'école de Lanoraie, Soeur Jeanne-Mance Gervais; à l'école de Saint-Cuthbert, M. Michel Genest; à l'école de Saint-Norbert et celle de Saint-Ignace, M. Jean-Maurice Vézina. Pour sa part, M. André Dubeau a été nommé responsable de l'école Saint-Ignace pour seconder M. Vézina dans sa tâche.

Conseillers et spécialistes

M. Jean-Claude Goulet qui était directeur de l'école Saint-Joseph l'an dernier a été engagé par la Commission scolaire à titre de conseiller pédagogique en éducation physique et il y aura trois spécialistes en éducation physique, soit MM. Gilles Bergeron, André Beauséjour et Claude Coderre. Il y aura comme les années dernières des spécialistes en anglais et musique.



ANNEXION DE L'EGLISE A LA VILLE. Une résolution a été adoptée lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Berthierville à l'effet d'adopter un règlement décrétant l'annexion d'une partie de la Paroisse.

En présence de Michel Chartrand

Une manifestation de solidarité pour les syndiqués de la Great Lakes le 31 juillet

BERTHIERVILLE (F.R.) — Une manifestation de solidarité aura lieu le 31 juillet pour les syndiqués de la compagnie Great Lakes Carbon Corporation Ltd de Berthierville. Cette manifestation partira du stationnement de l'église de Berthier à 7 heures p.m. pour se diriger au Centre récréatif de Berthierville.

L'invité de cette manifestation de solidarité sera Michel Chartrand, homme syndical très connu à travers toute la province et le Canada. Suite à la manifestation de

solidarité, il y aura une soirée dansante dont les profits serviront au fonds de secours pour les syndiqués de la Great Lakes qui sont en lock-out depuis plus d'un mois et demi.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il ne semble pas qu'il y ait possibilité de conclure une entente entre les deux parties. Les questions de durée de contrat de travail, les augmentations salariales et l'indexation sont toujours des points en litige.

restaurant Chez Nous

«chez nous vous êtes chez vous»

LE NOUVEAU
RENDEZ-VOUS
DES FINS
GOURMETS

**Grand dîner gastronomique
samedi le 14 août 1976**



1. **Entrée froide**
Viande des grissons
 2. **Potage**
Mell supp
 3. **Entrée chaude**
Roulade de poisson Duglery
 4. **Plat principal**
Filet mignon à ma façon
 5. **Plateau de fromage**
Oka, Cheddar, Gruyère
 6. **Dessert**
Sabayon des Iles du sud
 7. **Corbeilles de fruits frais**
vin inclus
\$14.50 par personne
- Sur réservation seulement.

LICENCE COMPLÈTE DE LA RAQ
GRAND CHOIX DANS LES VINS

380, ouest Notre-Dame, Lanoraie

Pour réservations: **887-2588**

Éditorial

La Cour Provinciale à Berthier, un espoir

Il reste encore un espoir que la Ville de Berthierville conserve sa Cour Provinciale et sa Cour d'Accès à la Justice. Cette lueur d'espoir est née lundi soir dernier, lors de l'assemblée régulière du conseil, alors que le ministère de la Justice faisait part à la Ville qu'il réouvrait le dossier afin de faire une étude additionnelle avant de donner une réponse finale.

On voulait tout centraliser à Joliette mais avec les pressions qu'ont exercées la Ville de Berthierville et le Conseil de comté de Berthier, l'échéance a été reculée et il y a une petite chance que le ministère change d'idées après avoir pris connaissance des requêtes de ces deux autorités. Déjà Berthierville a une bâtisse, soit le Palais de Justice, qui peut recevoir sa clientèle. Pourquoi ne pas l'utiliser à plein plutôt que de diriger tout le monde vers Joliette alors que l'on sait que le Palais de Justice de cette ville est débordée de travail et qu'il ne peut répondre rapidement à toutes les demandes.

Pourquoi ne pas utiliser la Cour provinciale de Berthierville qui est plus restreinte mais qui pourrait répondre plus rapidement aux demandes des citoyens,

étant donné qu'elle s'adresse à plus petite clientèle. Si la raison alléguée par le ministère de la Justice pour fermer cette Cour est la diminution de la clientèle et si, selon les autorités berthelaises, ceci est dû au mauvais service qu'on y donne, le ministère de la Justice n'a pas le choix. Il doit absolument voir à ce qu'il y ait un service adéquat à la Cour provinciale de Berthierville et le problème sera résolu. Et il sera ainsi résolu de façon beaucoup plus plausible pour tout le monde.

Il faut régler le problème là où il est et non punir toute une population à cause d'un personnel inadéquat. En donnant du service, le ministère de la Justice attirera la clientèle berthelaise à la Cour provinciale de Berthierville et n'aura pas à déménager cette Cour à Joliette. Ainsi, il contribuera au bon fonctionnement d'une cour qui existe depuis plus de cent ans à Berthier et décongestionnera par la même occasion la Cour du Palais de Justice de Joliette. Et tout le monde sait que la centralisation des services n'amène pas toujours la satisfaction populaire.

Francine Rainville

Chez les Berthelais

par Francine Rainville

C'est aujourd'hui que débute la 10^e exposition agricole et commerciale de Berthier. Nous souhaitons aux dirigeants tout le succès possible et que la température soit clémente durant ces cinq jours de festivités.

Du 25 au 31 juillet, c'est la semaine de la sécurité agricole. Producteurs agricoles de la région, pensons à être prudents en cette semaine et durant toute l'année.

Le conseiller Michel Genest cherche des noms pour les parcs des rues Vaudreuil, Frontenac, Kennedy et Laferrière. Si vous avez des suggestions, vous pouvez les lui dire, il en sera très heureux.

Depuis mercredi dernier, la peine de mort est abolie. La population était-elle en accord avec cette abolition?

Berthierville veut sa tour de séchage pour ses boyaux à incendie. Aussi, elle a décidé de revenir à la charge et de demander un PIL pour la réalisation de ce projet.

M. Yanakis axquiescera-t-il à sa demande? Sera-ce un projet prioritaire pour la population de Berthierville?

On apprenait lundi soir dernier que le coureur berthelais Gilles Villeneuve portera le décalque de la Ville de Berthierville sur son automobile. Ce sera tout un honneur pour les citoyens de Berthier qui sont fiers des performances de Gilles.

Les trottoirs et les chiens sont des sujets de conservation qui tiennent très à cœur certains conseillers de la Ville de Berthierville.

Jeunes de Berthierville, il est plus que temps que vous vous inscriviez pour la saison de hockey 1976-77. La date limite est le 1^{er} août. Les inscriptions se font au bureau du directeur des loisirs et sports, M. Bernard Dubé, au Centre récréatif de Berthierville.

N'y a-t-il vraiment que seize jeunes dans toute la Ville de Berthierville qui veulent jouer au hockey l'an prochain?

Bravo à Gilles Villeneuve qui a remporté la victoire dans la Player's Québec au Mont-Tremblant dimanche le 11 juillet, devant une foule de plus de vingt-quatre mille personnes. Gilles occupe la tête du championnat canadien avec une avance de trente-cinq points sur son plus proche adversaire Tom Klausler.

C'était une sisième victoire pour Villeneuve en formule Atlantic depuis le début de la saison.

Francine Sylvestre est une femme d'organisation et qui est très enthousiaste lorsqu'il s'agit de nous parler d'exposition agricole.

(suite à la page 5)

LAVALTRIE

Projet Laval, rue Ostiguy. Terrains et maisons, prêts à 95% par Société Centrale d'Hypothèque. Pour informations à Lavaltrie: 586-1761, Berthier: 836-4764.

MALO MONUMENTS Vente-lettrage

1010 Lépine
Tél.: 756-6980
JOLIETTE

Fondé en 1931, le Courrier de Berthier est édité et imprimé par l'imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cte de Maskinongé.
Bureaux à Berthier, 285 Lafayette C.P. 698, tél.: 836-6210.
À St-Justin, tél.: 227-2212

Président: J.-Ernest Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné
Rédacteur en chef: Francine Rainville
Expansion et correspondants: Claude Gagné

Publicitaire: Germain Morrin

Monique Brullemans (cahiers spéciaux)

LE COURRIER DE BERTHIER

Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

de l'Écho de Louiseville

Tarifs d'abonnement:

Canada	6 mois \$ 6.00
	12 mois \$12.00
Camelots: à la semaine	\$ 0.25
Un an	\$12.00
6 mois	\$ 6.00
Autres pays: un an	\$17.00

PAROISSES

NOMS

TELS.:

Lanoraie	Fernande Ducharme	887-2733
St-Charles-de-Mandeville	Mme Thérèse R. Beausoleil	835-4575
St-Ignace	Mme Claire Desrochers	836-3302
St-Norbert	Mme Janine Lapointe	836-4726
St-Cuthbert	Marjolaine Houle	836-3810
St-Gabriel	Mme Jeannine Bergeron	835-2394

Moi AUSSI
JE SUIS
EN
VACANCES!
Montigny.

Les responsables des Loisirs satisfaits de leur nouveau système de fonctionnement



LES LOISIRS A BERTHIER. Lundi soir dernier a eu lieu au Centre récréatif de Berthierville une conférence de presse concernant les loisirs de Berthier et où ils en sont rendus. Cette conférence de presse a été convoquée par Bernard Dubé, directeur aux sports et aux loisirs à Berthierville. Dans l'ordre: MM. Michel Genest, conseiller et président du Comité des Loisirs, Bernard Dubé, directeur aux loisirs et aux sports, Claude Dulac, conseiller et Jude Guèvremont, conseiller.

BERTHIERVILLE (F.R.) — Le directeur aux sports et aux loisirs de Berthierville, M. Bernard Dubé et les trois conseillers responsables des loisirs, soit MM. Michel Genest, Claude Dulac et Jude Guèvremont se sont dits satisfaits du fonctionnement des activités sportives à Berthierville depuis l'implantation du nouveau système. C'est ce que ces derniers nous révélèrent lundi soir dernier, lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée au Centre récréatif de Berthierville.

Cette année, le terrain de balle éclairé fonctionne. Depuis le début de la saison, les citoyens de Berthierville peuvent y voir évoluer une ligue industrielle de quatre équipes, une ligue Old Timers de cinq équipes, une ligue féminine de 13-18 ans sous la responsabilité de Mme Lavallée, une ligue féminine des Chevaliers de Colomb et une autre ligue féminine de 14-18 ans. Il y a aussi une ligue de balle-molle 14-18 ans, masculine.

En plus de ces ligues, il y a en a d'autres qui ont été organisées sur les terrains de jeux pour les jeunes de six à treize ans. Il y a quatre équipes masculines de 6-10 ans et 11-13 ans et deux équipes féminines de 9-13 ans. Pour ces jeunes, des activités sont également organisées au gymnase durant la journée et il existe des ateliers de peinture, arts plastiques et art dramatique au Chalet des Loisirs.

En ce qui concerne le tennis, cent douze personnes se sont inscrites. Et cette année, un Comité de tennis a été formé et il est présidé par M. André Tellier appuyé dans sa tâche par Jean-Yves Caron, Robert Chaput, Richard Vincent, Céline Bonin, Carole Corriveau. Pour participer à cette activité, les adultes

doivent déboursier une inscription de cinq dollars et les étudiants, deux dollars. Des cours de tennis sont également donnés par Mlle Carole Corriveau, à raison de trois avant-midi par semaine et qui sont financés par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Piscine Municipale

En ce qui concerne la piscine municipale, six cent treize personnes se sont inscrites. Cette année, la piscine municipale ouvre quatre-vingt-deux heures par semaine et il en coûte deux dollars pour en bénéficier durant toute la saison estivale et pour également profiter de cours de natation. Quatre responsables s'occupent de la piscine, soit Françoise Lavallée, monitrice en chef, Patricia Houde, Céline Bonin et France Boufeault.

Terrains de jeux

Plus de cent jeunes fréquentent le terrain de jeux depuis le début et selon les informations, ceux qui s'y rendent suivent les activités régulièrement. Le responsable des moniteurs est René Corriveau qui a comme rôle de coordonner les terrains de jeux et de balles et de voir à l'entretien et à l'équipement. Il est assisté comme instructeurs pour la balle de Daniel Savignac, Jocelyn Guèvremont et Anne Guèvremont et de quatre monitrices Sylvie Houle, Lucie Lemire Johanne Beaudoin et Denise Poirier.

Toujours pour les jeunes de Berthier, du soccer a été organisé par Mme Lisette Denis pour les 9-14 ans et il est question d'en organiser pour les 14-17 ans. Il y a aussi la crosse qui fonctionne sous la responsabilité de M. Jean-Marie Dubé et qui regroupe actuellement environ vingt-huit jeunes.

Hockey

Au niveau du hockey, les responsables des loisirs se sont dits déçus du nombre d'inscriptions des jeunes de Berthierville. Jusqu'à lundi soir dernier, il n'y avait que seize jeunes de Berthierville qui s'étaient inscrits dans la discipline du hockey alors que quarante-cinq jeunes de Saint-Ignace sont déjà inscrits à ce sport. Il est à noter que la date limite d'inscriptions est le 1er août. Quant à cette date, les responsables ont dit avoir l'intention

d'être très rigides à ce sujet cette année. Quant à Berthier Paroisse et l'Île Dupas, aucune inscription n'est encore entrée. Pour ce qui est de Saint-Thomas et Lanoraie, ces inscriptions se feront ces jours-ci.

Patin artistique

Dans la discipline du patin artistique, il y a cent cinquante-deux inscriptions dont quatre-vingt-quinze de Berthierville, quarante-quatre de Berthier Paroisse; cinq de l'Île Dupas, huit de Saint-Ignace.

Jeux dans les parcs

Des jeux seront installés dans les parcs de la Ville. Une somme de mille dollars sera consacrée pour l'éclairage au parc de la rue Laferrière, une somme de mille cinq cents dollars pour des jeux dans le parc de la rue Vaudreuil et mille cinq cents dollars pour des jeux dans le parc Kennedy. Dans ce domaine, le président des Loisirs, M. Michel Genest a déclaré ambitionner de sensibiliser la Commission scolaire et les clubs sociaux afin d'aménager adéquatement un parc central qui bénéficierait à toute la population.

A l'ancien emplacement du Club Nautique

Berthierville désire une descente de yachts dans la Ville

BERTHIERVILLE (F.R.) — La Ville de Berthierville désire l'aménagement d'une descente de yachts et bateaux de plaisance à l'ancien emplacement du club nautique de Berthierville. Une résolution a été adoptée à cet effet en juin dernier et lundi soir dernier, le député du comté, M. Michel Denis, a fait part au conseil qu'il effectuera les démarches nécessaires auprès du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche afin de connaître les possibilités d'un tel projet.

Unité sanitaire

Suite à une résolution de la Ville demandant le rétablissement des services dispensés par l'Unité sanitaire de Berthierville, le député du comté de Berthier, M. Michel Denis, a fait part au conseil municipal qu'il s'informerait auprès du ministre des Affaires municipales afin d'obtenir plus de détails sur cette nouvelle politique concernant les établissements d'Unités sanitaires à travers la province.

Règlement construction d'aqueduc

Un règlement a été adopté décrétant la construction d'un nouveau système d'aqueduc sur une partie de la rue Champlain et décrétant également un emprunt de vingt-trois mille huit cents dollars.

Place campagnac

Un règlement a été adopté décrétant l'ouverture de la rue Place Campagnac.

Amende pour dérapage et crissement des pneus

Un règlement a été adopté par le conseil de la Ville fixant à vingt-cinq dollars l'amende pour les automobilistes qui font du dérapage du tapage et qui font crisser leurs pneus et qui gênent ainsi la tranquillité des citoyens.

Règlement de zonage

Un avis de motion a été donné pour la préparation d'un règlement de zonage.

Un encouragement de l'Environnement

Amorcer une discussion avec les autres municipalités pour implanter un dépotoir régional

BERTHIERVILLE (F.R.) — Amorcer dès maintenant la discussion avec les autres municipalités pour la réalisation conjoint d'un site régional d'élimination de déchets. C'est l'encouragement que le Service de protection de l'environnement a donné à la Ville de Berthierville suite à une lettre que cette dernière lui avait adressé concernant l'étude sur l'implantation d'un tel site dans la région.

Le Service de protection de l'Environnement a fait part à la Ville qu'un mandat du genre avait déjà été confié à la firme Brissette et Aimaro de Joliette pour l'ensemble des comtés de Joliette et Berthier et que cette étude n'avait pas donné les résultats espérés.

Quant à la possibilité d'avoir un incinérateur, le S.P.E. l'écarte et considère que c'est une solution de dernière instance à cause de son coût élevé et des problèmes de pollution que ceci représenterait.



À VENDRE
756-8002

"A vendre"

4121.- Chalet fini chaud au lac Matambin à St-Damien de Brandon. 4 1/2 pièces. 1 foyer franklin. Meublé.

4122.- 3 chalets finis chaud à St-Didace dont 2 au lac Route. Grand terrain. Meublé. Endroit tranquille. Près d'un golf.

4127.- Chalet d'été de 6 1/2 pièces à St-Jean de Matha. Meublé. Près d'un golf de 18 trous.

4128.- 3 chalets avec grand terrain sur Rivière l'Assomption Joliette. 2 chalets finis chaud et les 3 sont meublés. Eau de source. Prix pour le tout \$15,950.00.

3154.- Grand terrain subdivisé de 180' x 150' rue Provost à ville St-Gabriel. Endroit tranquille.

2752.- Ferme de 80 arpents à St-Félix de Valois. Grande résidence rénovée de 8 1/2 pièces. 1 maternité avec 45 truies. 1 porcherie de 104' x 40' capacité de 410 porcs. 2 gros poulaillers avec quota pour BBQ de 24104 pl. carrés. 2 nettoyeurs et bennes à moulée. Machinerie, générateur etc. Bonne rentabilité.

ADRESSEZ-VOUS: M. Marcel Turenne
Tél.: 835-2995

En plus, de la vente et l'achat de propriétés, nous avons aussi le service de location, alors n'hésitez plus, fiez-vous à nos experts, adressez-vous à:

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE JOLIETTE

368, Chemin des Prairies
Joliette

Tél: 756-8002 ou 756-8003
Courtier permis no: 12547

Aller travailler à pied, c'est se servir de sa tête.



Marchez. Dès aujourd'hui.

la planification des naissances: une question de méthode

par Pierre Brousseau

La naissance d'un enfant est une chose merveilleuse. Mais lorsqu'elle n'est pas vraiment désirée, elle risque de constituer un fardeau plutôt qu'une source de joies. C'est certainement une des raisons qui expliquent pourquoi la régulation des naissances constitue une préoccupation majeure pour le jeune couple d'aujourd'hui.

Une meilleure connaissance des méthodes de

planification devient donc la meilleure façon pour faire un choix libre et judicieux. Le véritable problème, c'est l'embarras du choix. Pour bien choisir, il faut consulter des personnes ou des groupes compétents.

Votre médecin

Votre médecin peut vous renseigner et vous guider quant au choix d'une méthode contraceptive. Il vous

fera découvrir, par exemple, les avantages et inconvénients de telle ou telle méthode en tenant compte de vos préoccupations personnelles. Au besoin, il vous fera passer un examen afin de déterminer le moyen contraceptif qui vous convient le mieux.

Ainsi, la femme ou, mieux encore, les deux conjoints ont à se poser certaines questions essentielles avant de fixer leur choix:

Quel est le degré d'efficacité et d'échec pour chacune des méthodes existantes? Leurs effets sur l'organisme et la fertilité future? La méthode envisagée entraîne-t-elle certaines contraintes ou désagréments?

CLSC - CSS...

Toute personne, quel que soit son lieu de résidence au Québec, peut bénéficier gratuitement des services offerts par le centre de services sociaux (CSS) ou encore le centre local de services communautaires (CLSC) de sa localité.

Les ressources disponibles comprennent entre autres, des services d'information dispensés de façon individuelle ou en groupe, portant sur toutes les méthodes contraceptives de même que des séances de consultation. Toutefois, lorsqu'une personne requiert des services cliniques plus complets, on l'oriente vers un centre hospitalier.

Documentation

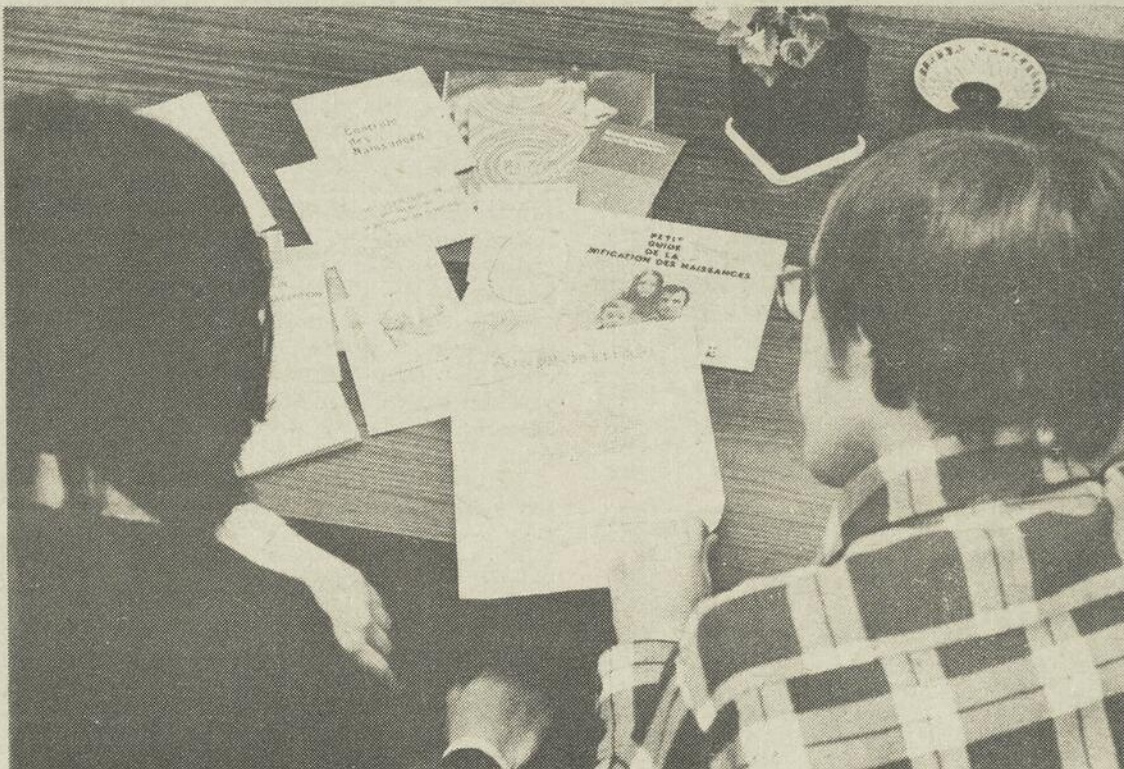
Plusieurs organismes sans but lucratif que subventionne le ministère des Affaires sociales offrent gratuitement à la population une documentation abondante et sérieuse sur tous les aspects entourant la planification des naissances. Parmi ceux-ci, la Fédération du Québec pour le planning des naissances. Cet organisme regroupe

une quinzaine d'associations régionales réparties sur tout le territoire du Québec.

Par la valeur de leur contenu et la qualité de leur présentation, trois brochures présentent un intérêt particulier, à savoir: «Le petit guide de la planification des naissances» et sous le titre, «Nous, un enfant» trois jeux-tests aussi amusants qu'instructifs et enfin, le «Petit manuel de la contraception» publié par «Les presses de la santé de Montréal Inc.»

SERENA, comme son nom l'indique, est un autre Service de REGulation des NAissances. Bien qu'il se spécialise dans l'enseignement des méthodes dites naturelles, telle la méthode sympto-thermique, il renseigne aussi sur toutes les autres méthodes. SERENA met à la disposition des individus un service de rencontres animé par des couples bénévoles. Cet organisme qui dispense ses services dans plus de vingt-huit municipalités du Québec offre, lui aussi, une excellente brochure intitulée, «Fécondité et régulation des naissances»; 48 pages de textes et de graphiques qui décrivent ce que tout homme et toute femme doivent savoir sur leur anatomie et leur sexualité.

Les organismes ci-haut mentionnés ont sûrement un centre de services dans votre région. Pour communiquer avec eux, consultez votre annuaire téléphonique.



La planification des naissances est l'affaire du couple. Se documenter, discuter et aborder à deux le problème, c'est encore la meilleure façon de faire un choix libre et judicieux.

**POUR LES JEUX
ON SERA PRÊT!**



JE VOUS L'AVAIS BIEN DIT!!!

C'EST PAS POSSIBLE...!



TEL.: 836-6177

GUY DUCHARME C.A.

Comptable-Agrégé
Chartered Accountant

730 Frontenac

Berthierville
C.P. 240

AVIS DE VACANCES

Le bureau d'assurances Hamelin & Associés Ltée, sera fermé du 24 juillet 1976 au 2 août 1976, pour les vacances.

Si nécessaire
téléphonez
à
836-4342

Une subvention de \$20,000 accordée à Berthierville pour asphaltage

Carnet social

par Francine Rainville

Ralliement des familles Tellier samedi à Berthier

BERTHIER (F.R.) — Toutes les familles Tellier sont invitées à participer à un ralliement des familles Tellier qui aura lieu samedi, le 24 juillet, à Berthier Ouest, Grande-Côte à Berthierville.

Toutes les familles Tellier qui sont intéressées à ce ralliement peuvent communiquer avec Claire Tellier à 836-3819.

BERTHIERVILLE (F.R.)

Une subvention de \$20,000.00 a été accordée par le ministère des Transports à la Ville de Berthierville pour améliorer ces chemins. C'est ce dont faisait part à la Ville de Berthierville le député à l'Assemblée nationale du comté de Berthier, M. Michel Denis, dans une lettre qu'il leur adressait lundi soir dernier, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal.

M. Denis a fait part au conseil que ce montant est payable de la façon suivante: \$15,000.00 sur le budget 1976-77 et \$5,000.00 sur le budget 1977-78. Cependant, ce dernier a fait part au conseil qu'il est possible que le montant soit payable en entier dans la même année si les travaux sont exécutés assez tôt au cours de l'année.

Loisirs socio-culturels

Pour sa part, le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a annoncé à la Ville de Berthierville qu'une subvention de \$2,000.00 leur a été accordée comme assistance financière pour organiser des ateliers d'initiation aux loisirs socio-culturels.

Bientôt, la Ville recevra un protocole d'entente afin de fixer les conditions et les modalités de versement de cette subvention.

Tour de séchage

Le conseil municipal entend bien tenter à nouveau sa chance pour se voir accorder un projet d'initiatives locales pour la construction de sa tour de séchage pour se boyaux d'arrosage pour son dépar-

tement incendie.

Cette tour de séchage permettrait un séchage plus rapide des boyaux à incendie.

Nomination du maire suppléant

Le conseiller Jude Guévremont a été nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois.

Travaux d'aqueduc rue Champlain

Les travaux d'aqueduc de la rue Champlain seront exécutés par la firme Entreprises Berthier Inc. qui a soumissionné au coût de \$18,306.00. Deux autres firmes avaient soumissionné, soit Iberville Excavation Inc. au coût de \$19,366.00 et Entreprises Bourget Inc. au coût de \$22,797.00.

Résolution union des municipalités

Lundi soir, lors de son assemblée régulière, le conseil municipal a adopté trois résolutions qu'il présentera au Congrès de l'Union des Municipalités prochainement. Ces trois résolutions sont les suivantes: forcer les paroisses à accepter que les périphéries des villes fassent partie ou soient intégrées au plan de zonage et de développement des villes; demander à ce que les employés municipaux demeurent dans la ville où ils travaillent; demander à ce que les employés municipaux d'une ville aient le droit d'exécuter les travaux municipaux de construction sans que ces travaux soient régis par la convention des employés de la construction.

Emprunt temporaire de \$35,000.

Une résolution a été adoptée à l'effet que la Ville de Berthierville soit autorisée à faire un emprunt temporaire de \$35,000.00 jusqu'à l'émission des obligations comme le demande le ministère des Affaires municipales.

Et un avis de motion a été donné pour la préparation d'un règlement de refinancement de certains règlements.

Déplacement d'un poteau

Une demande sera adressée à l'Hydro-Québec afin de déplacer un poteau sur la rue Iberville, situé au côté du magasin de M. Roméo Assal. Il semble que ce poteau nuise beaucoup à la circulation et soit très dangereux pour les accidents à l'endroit où il est placé.

Combattons la lèpre en Afrique, tendons une main généreuse à FAME PEREO



Prenez soin de votre embarcation. Assurez-vous que la coque est solide et qu'il y a toujours une ancre et une pagaie à bord.

5 lettres cachées

THEME

LE VOYAGE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A	canot	hamac	N	promenade	T
ami	ciel	heure	nacelle	R	tente
auto	convoi	J	nage	radeau	toile
avion	coupé	joie	navire	rail	tourisme
B	D	L	nuir	rame	trajet
bagage	départ	liqueur	O	relais	V
bateau	dépense	M	ornière	retour	valise
berline	G	malle	P	route	visa
C	gare	marche	piéton	S	voie
calèche	goût	mer	porteur	séjour	voiture
camping	H	motel	pose	sentier	voyage

Voir la réponse dans l'annonce de Pharmacie Berthierville.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	U	E	U	Q	I	L	R	U	O	T	E	R	N	G
2	S	C	S	G	M	M	U	V	R	A	L	O	O	E	D
3	E	O	O	A	A	S	V	U	O	L	E	T	I	E	M
4	N	U	P	L	I	N	E	A	E	Y	E	T	P	L	D
5	T	P	L	A	P	T	C	C	L	I	A	E	A	T	E
6	I	E	L	V	R	C	A	M	P	I	N	G	O	B	P
7	E	E	H	O	O	N	N	I	O	S	S	U	F	A	A
8	R	H	P	C	M	I	O	O	E	T	R	E	E	G	R
9	B	E	C	T	E	N	T	E	I	I	E	R	I	A	T
10	E	U	E	R	N	L	R	U	S	V	E	L	O	G	T
11	R	R	R	D	A	A	A	M	R	I	A	T	J	E	E
12	L	E	I	C	D	M	E	C	N	E	T	I	U	N	J
13	I	I	V	E	E	M	I	R	U	O	J	E	S	O	A
14	N	C	A	M	A	H	O	T	U	A	S	I	V	E	R
15	E	U	N	R	I	O	V	N	O	C	E	R	A	G	T

21 juillet: Ouverture de l'exposition agricole et commerciale de Berthierville.

10 heures a.m. Jugement d'artisanat, apiculture, acériculture et horticulture.

14 heures 30: Clinique de décoration intérieure au kiosque de M. Robert Bellehumeur.

20 heures 30: Défilé de mode présenté par Mme Denis Giguère de Démonstration Idéal. Responsable: Mme Fleurette Pilote.

22 Juillet: Bibliothèque municipale de Berthierville de 7 heures à 8 heures 30 p.m.

22 Juillet: Exposition agricole et commerciale de Berthierville.

9 heures a.m.: Jugement vache à pis (entre-races)

10 heures a.m.: Jeunes agriculteurs.

10 heures a.m.: Race ovine.

12 heures a.m.: Dîner des jeunes agriculteurs.

13 heures 30: Suite des jugements.

Après-midi: Accueil de 50 athlètes du C.O.J.O. (Comité organisateur des Jeux Olympiques) sous les auspices du club Optimiste de Berthierville.

19 heures 30: Clinique de décoration intérieure au kiosque de M. Robert Bellehumeur.

23 Juillet: Visite des 50 athlètes à Berthierville. Visite des différents attraites de Berthierville. Accueil fait par le club Optimiste de Berthierville.

Repas au Buffet Beaudoin, balade en bateau, visite de la Pépinière provinciale et visite à l'exposition agricole.

23 Juillet: Exposition agricole et commerciale de Berthier.

9 heures 30 a.m.: Jugement des bovins de boucherie (races Shorton, Hereford, Aberdeen Angus).

13 heures 30: Race Ayrshire.

13 heures 30: Race porcine.

22-23 Juillet: Exposition agricole et commerciale de Berthier.

21 heures 30: Les Attractions Gastoni Ltée présente Les Cyclonians artistes sur unicycles et Spectacle de magie.

24 Juillet: Exposition 13 heures: Race Holstein.

21 heures 30: Les Attractions Gastoni Ltée ajoute à leur programme les frères Grenier et leurs musiques.

25 Juillet: Exposition agricole et commerciale de Berthierville.

13 heures: Tir de chevaux, 6 teams de poneys et 8 teams de chevaux lourds.

21 heures 30: Les Attractions Gastoni Ltée présentent leurs activités.

21 au 25 Juillet: Exposition agricole et commerciale de Berthierville: André Bertrand chantera tous les soirs et agira comme animateur; à l'orgue: Galipeau Musique Enrg. de Joliette; permis de la S.A.Q.; Unité mobile Rothmans; cirque Amusements spectaculaires Inc. en opération tous les jours; plus de 60 kiosques à visiter; de nombreux exhibits de fabrication artisanale et produits de la ferme et spectacles gratuits tous les soirs et nombreux prix de présence.

27 Juillet: Bibliothèque municipale de Berthierville, de 7 heures à 8 heures 30 p.m.

29 Juillet: Bibliothèque municipale de Berthierville, de 7 heures à 8 heures 30 p.m.

30 Juillet: Des jeunes berthelais se rendront aux Jeux Olympiques de Montréal grâce au club Optimiste de Berthierville.

2 Août: Assemblée régulière du conseil de Ville Saint-Gabriel à 8 heures p.m. à l'Hôtel de Ville de Saint-Gabriel.

2 Août: Assemblée régulière du conseil de Berthier Paroisse.

3 Août: Bibliothèque municipale de Berthierville de 7 heures à 8 heures 30 p.m.

3 Août: Comité exécutif de Berthier Dautraie à 8 heures p.m. au Centre administratif de la Commission scolaire.



FÉLICITATIONS

L'expo ouvre aujourd'hui

Un défilé de mode sera commenté par Suzanne Lapointe ce soir

BERTHIERVILLE (F.R.) — L'exposition agricole et commerciale de Berthier ouvre ses portes aujourd'hui et terminera dimanche soir. Artisanat, apiculture, horticulture, concours d'animaux et autres seront à l'honneur durant ces cinq jours de festivités agricoles et commerciales.

Ce matin, vous pourrez assister à compter de 10 heures a.m. au jugement de l'artisanat, apiculture, acériculture et horticulture. Cet après-midi, à 14 heures 30, il y aura clinique de décoration intérieure dont le responsable est M. Robert Belhumeur.

Parade de mode

Ce soir, à 20 heures 30, il y aura un défilé de mode présenté par le magasin Démonstration Idéal de Lavaltrie. Ce sera la collection d'automne. La res-

pensable de ce défilé est Mme Fleurette Pilote de Berthierville. La commentatrice sera la chanteuse Suzanne Lapointe. Le chanteur André Bertrand sera maître de cérémonie et André Plante de Galipeau Musique Enrg de Joliette touchera l'orgue. Et pour terminer cette première soirée, il y aura réception des principaux responsables. Il est noté que lors du défilé plus de dix mannequins défilent devant le public et seront coiffés par Andrée et Lyne du Salon Prestige, propriété de M. Gilles Valois de Berthierville. Des prix de présence seront tirés.

Pour connaître le programme complet des activités qui se dérouleront durant la 10e exposition agricole et commerciale de Berthier, consultez notre cahier de l'expo qui est inclus dans ce numéro.

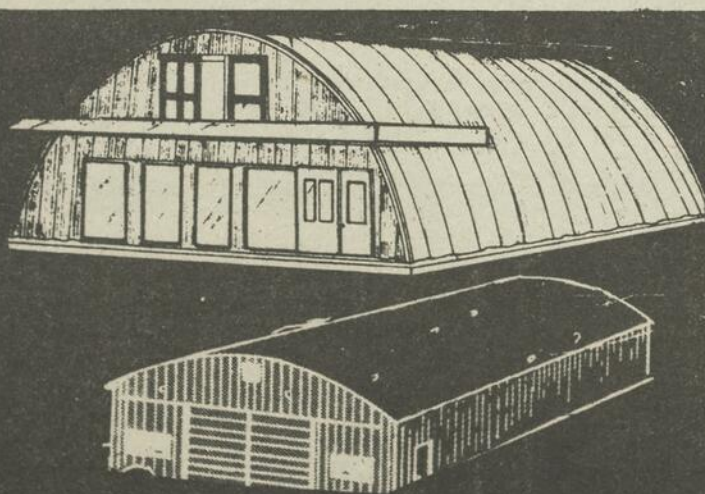
avec moi
pas de
feux de
FORÊT
CONSERVATION-QUÉBEC

ANDRÉ ST-MARTIN CERAMIQUE

910 rue Defond
Berthierville

836-4349 — 836-4236

Tuiles importées pour
murs, planchers, etc.
Choix de 200 modèles



Si vous songez à agrandir ou à construire, renseignez-vous dès maintenant sur la construction pré-fabriquée d'acier de marque "HONCO". Produit du Québec.

POUR INFORMATION:

ARMAND COULOMBE

Représentant autorisé pour la région

900 Rg Nord, St-Norbert 836-6731

N.B. Nous avons les échafauds nécessaires pour ériger ces bâtisses

Suite à des pressions du Conseil de comtés et de la Ville

La fermeture de la Cour provinciale de Berthierville remise en question

BERTHIERVILLE (F.R.)

— Une étude additionnelle sera faite par le ministère de la Justice avant de prendre une décision finale quant à la cessation des services de la Cour provinciale et de la Cour d'Accès à la Justice de Berthierville. C'est la dernière réponse qui a été faite par le ministère de la Justice et qui a été lue à la table du conseil municipal de Berthierville, lundi soir dernier, lors de l'assemblée régulière.

On sait qu'un avis public avait paru en mai dernier dans le journal à l'effet qu'à compter du 7 juillet la greffe de la Cour provinciale division des Petites créances de Berthierville ne serait ouverte qu'une journée par semaine, soit le mercredi, de 8 heures 30 a.m. à 16 heures 30 et que cette journée serait consacrée uniquement aux entrevues faites dans l'application de la loi favorisant l'accès à la justice en vue de l'émission des requêtes. Ce même avis disait que les requêtes ainsi que tous les brefs de la compétence de la Cour provinciale seraient émis par la greffe de Joliette et que tous les dossiers qui étaient classés au greffe de Berthierville devaient déménager à Joliette.

Mais après les pressions exercées par le Conseil de comté de Berthier et par la Ville de Berthierville, le ministère de la Justice a décidé de retarder cette décision et de réétudier la question.

On se souvient que pour sa part, le préfet du Conseil de comté de Berthier, avait fait part de son mécontentement au ministre de la Justice, M. Gérard De Lévesque et qu'il s'était opposé fermement à cette fermeture de la Cour provinciale et des petites créances alléguant que cette Cour existait depuis plus de cent ans à Berthierville et qu'elle desservait plus de 25.000 habitants. Dans sa requête auprès du ministre de la Justice, M. Gadoury, préfet du Comté, avait fait part que la diminution de la clientèle était due au mauvais service qui était donné à la population de la région et qui expliquait la désertion de cette dernière vers Joliette. Il ademandé à ce dernier de mettre sur pied un service adéquat et alors la population pourra s'en servir. Et comme autre argument d'opposition à la fermeture de cette Cour, M. Gadoury a fait part à M. Lévesque le Conseil de comté perdait ainsi \$3.600.00 par année si la Cour fermait.



PALAIS DE JUSTICE DE BERTHIERVILLE. Une étude additionnelle sera effectuée par le ministère de la Justice avant de prendre une décision finale à savoir si le service de la Cour Provinciale et d'Accès à la Justice sera maintenu à Berthierville.

Les livres d'ici... d'ici... d'ici...

Les plaisirs solitaires de Thériault

par Gilbert La Rocque

Je ne sais pas s'il est vrai que lorsqu'il devint vieux, le diable se fit ermite - mais dans le cas d'Yves Thériault, il semble bien que le robuste romancier d'autrefois se soit mué en une espèce de satyre voyeur, en un pornographe de bas étage et en un marmiton plat et rabâcheur. C'est du moins l'impression qui me vient quand je pense à son *Oeuvre de chair*, qui vient de paraître aux éditions Alain Stanké. À la lecture de ces petits contes qui brodent, autour d'un prétexte ou d'un lien gastronomique, de plates fioritures en forme de jeux de fesses comme on en trouve dans les sordides journaux cochons des marchands de tabac, on peut difficilement se défendre d'un malaise.

Comme tout le monde le sait, il n'est rien de plus facile que d'écrire des scènes de jambes en l'air - car *Oeuvre de chair* se résume bien à cela: aucune dimension humaine, aucun prolongement



métaphysique, aucune profondeur, rien de solide. Des jongleries infirmes, une truculence surfaite, rien de plus. Tout cela ne s'apparente guère au talent qu'on connaît à M. Yves Thériault. Pour ma part, je préfère de beaucoup relire le bon vieux *Décameron*, les *Dames galantes* ou les contes et romans immoraux de XVIIIe siècle: on y sait généralement dépasser la simple délectation lubrique et déboucher sur une vision critique de l'homme.

Je crois que ce livre est une grosse erreur, grosse comme seuls peuvent s'en

permettre certains éditeurs d'ici - et même la présentation assez soignée et les petits dessins de Louisa Nicol n'arrivent pas à racheter cette énormité, ce chef-d'œuvre de laisser-aller et de couronne de son auteur... Et, au fond, je trouve cela un peu triste de constater que l'espèce de survivance où, depuis quelque temps, se complait Yves Thériault, en fin de compte, à l'image et à la notoriété qu'il avait su se construire aux beaux jours de ses grands romans - il vient peut-être un temps où il faut savoir se taire...

St-Gabriel-de-Brandon

Des handicapés de la région au festival de la crevette à Matane

SAINT-GABRIEL — Les 25-26-27 juin dernier se tenait à Matane une rencontre inter-régionale pour handicapés dans le cadre du Festival de la Crevette. Une trentaine d'handicapés des deux (2) régions Laurentides — Lanaudière ont pu participer, la journée du 26 juin, aux différentes activités au programme de ce festival et ce grâce à une initiative de l'Association Régionale de Loisirs pour Handicapés des Laurentides — Lanaudière.

Les participants à ce voyage provenaient des organismes pour handicapés suivants:

- 10 personnes du Club Canadien d'Aveugles de St-Jérôme;
 - 9 personnes de l'Association des Handicapés du Diocèse de St-Jérôme;
 - 9 personnes du Club "Les 14 du Nord" de St-Gabriel-de-Brandon;
 - 1 personne de Mascouche et 1 personne de Lachenaie, projet Tournesol de Terrebonne.
- Les activités au programme de cette journée étaient les suivantes:
- Tournoi de dard au mur;
 - Tournoi de Pétanque;
 - Tournoi de sacs de sable;

- Exposition d'Artisanat;
- Spectacle en soirée.

Il est à noter que plus de 200 handicapés provenant de plusieurs régions du Québec étaient présents à cette manifestation. Les activités au programme de cette journée ont permis à tous ces gens de fraterniser et d'échanger dans une atmosphère très cordiale.

Les handicapés de la région ont pu également visiter quelques sites touristiques attrayants à l'intérieur de la ville de Matane et surtout déguster les fameuses "crevettes" si réputées dans cette partie de la province. Donc, un voyage plein d'expériences enrichissantes pour les participants qui sont revenus très satisfaits de leur séjour.

Les membres du comité provisoire de l'Association Régionale de Loisirs pour Handicapés des Laurentides-Lanaudière sont très satisfaits de cette première réalisation concrète qui s'est avérée très positive et qui prouve que les possibilités de loisirs pour handicapés sont très grandes et ne demandent qu'à être exploitées. De plus, les organisateurs du Festival de la Crevette en incluant à l'intérieur de leur programmation des activités pour handicapés, ont démontré que l'intégration des handicapés au loisir communautaire était une chose possible, et même facilement réalisable.

L'Association Régionale de Loisirs pour Handicapés des Laurentides-Lanaudière entend promouvoir d'autres actions dans le même genre que le voyage à Matane. Cependant, les priorités pour le moment se situent surtout au niveau de son implantation. En effet, le permanent de l'Association continue à établir des contacts avec les différents organismes et groupements pour handicapés des Laurentides-Lanaudière dans le but de les sensibiliser aux objectifs de l'Association et de pouvoir compter sur leur participation lors de sa première assemblée générale qui se tiendra au milieu du mois de septembre 1976.

Enfin, la seule réalisation concrète de l'Association pour cet été est de prévoir une participation des handicapés physiques des deux (2) régions Laurentides-Lanaudière aux Jeux Provinciaux pour Handicapés Physiques qui se tiendront cette année:

Endroit: Polyvalente Calixa-Lavallée, 4444 est, Boul. Henri-Bourassa, Montréal Nord, P.Q.
Date: 11 septembre 1976.

Des formules d'inscription sont maintenant disponibles au local de l'Association et pour toute

autre information concernant ces Jeux, n'hésitez pas à communiquer avec l'ani-

mateur de l'Association: M. André Boivin, 336 rue Labelle,

St-Jérôme, P.Q.
Tél: 436-4051
435-1252

Le Frère Ernest Rocheleau nommé membre de l'Ordre du Canada

VILLE SAINT-GABRIEL (F.R.) — Un natif de Saint-Gabriel de Brandon, le Frère Ernest Rocheleau, a été nommé membre de l'Ordre du Canada par le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, qui est Chancelier et compagnon principal de l'Ordre du Canada. Le Frère Rocheleau est une des 75 nominations qui ont été faites par l'Honorable Léger dernièrement.

Selon les informations fournies par le secrétariat des Ordres et Décorations, le frère Ernest Rocheleau a été le premier fondateur des Cercles de jeunes naturalistes. Plusieurs bourses lui ont été offertes par le gouvernement pour se perfectionner dans les sciences naturelles. Le service d'information de l'Ordre mentionne que ses principaux champs d'herborisation ont été le Mont-Albert, Jacques-Cartier, la Gaspésie, l'Île Bonaventure, les îles de la Made-

leine, la terre de Baffin, Sainte-Agathe, Haïti, la Colombie. Son herbier compte plus de 1,200 cents spécimens de plantes.

D'après la biographie fournie par le secrétariat des Ordres et décorations, les Cercles des jeunes naturalistes ont été organisés en 1931 pour initier à l'étude de la nature, à la conservation des ressources naturelles et à la protection de l'environnement. Depuis 40 ans, le Frère Ernest Rocheleau s'occupe de faire connaître et admirer la beauté de la nature et il a passé toute sa vie avec les jeunes pour les initier à l'étude de la nature. On le qualifie d'éducateur hors-pair, homme bon, jovial, rayonnant de santé, qui a conservé le sens de l'émerveillement et de l'humain.

Sa vie

Le Frère Ernest Rocheleau est né à Saint-Gabriel

de Brandon en 1909. En 1918, il fréquente l'école élémentaire de Saint-Victor à Montréal. Après son scolasticat, il enseigne à Granby ensuite à Saint-Joseph des Cèdres, au Collège Roussin de Pointe-aux-Trembles, Labelle, Sainte-Agathe des Monts, Rouyn et Roussin. Également sportif, il initie des jeunes aux sports tels que la crosse, le hockey et le baseball.

Comme la nature l'attire beaucoup, il se dirige vers cet enseignement et passe au Jardin de botanique de Montréal, l'école des Mines de Québec, la station de biologie marine de Grande-Rivière et les sciences de la terre à la Pocatière. Après toutes ces années, le Frère Rocheleau est maintenant à sa retraite à Saint-Théodore et Chertsey dans le comté de Montcalm où il s'occupe de jeunes au Camp Boute-en-train.

Le C.R.S.S.S. souhaite des améliorations pour le secteur hospitalier dans la région

BERTHIER — Dans le secteur des maladies physiques et mentales, le C.R.S.S.S. a fait des actions très diversifiées en 1975.

Ainsi, le rapport annuel de l'organisme révèle que très peu d'actions directes ont été faites l'année dernière dans le domaine des maladies mentales. C'est surtout par le biais d'autres dossiers que le C.R.S.S.S. a évalué certains problèmes dans le secteur psychiatrique (recrutement difficile de psychiatres, difficultés d'obtenir des services pour certaines clientèles, absence de contrôle pour les foyers qui reçoivent des ex-patients psychiatriques, etc.).

Pour 1976, cependant, le C.R.S.S.S. entend aller plus loin dans ce dossier, apporter plus de clarification sur ce qui se passe dans ce

secteur et plus de précision sur le rôle des divers intervenants (service social, C.L.S.C. et hôpitaux). Selon le C.R.S.S.S., il est urgent de trouver des solutions en ce qui concerne l'accessibilité des services et surtout que les services offerts par les établissements soient complémentaires.

Quant au domaine des maladies physiques, plusieurs dossiers ont intéressé le C.R.S.S.S. en 1975: les services d'urgence, les projets de fermeture des services d'obstétriques de Ste-Agathe, Lachute et Repentigny, les projets d'extension de l'hôpital Le Gardeur et de l'hôpital D'Argenteuil, une étude sur les ressources pour malades chroniques. Au cours de l'année, le C.R.S.S.S. a donc fait parvenir au Ministère plusieurs

recommandations pour améliorer la situation actuelle.

En 1976, le C.R.S.S.S. fera la promotion de l'organisation des services d'urgence, principalement dans le secteur ambulancier. De plus, le C.R.S.S.S. tentera de prévoir une certaine coordination des services de santé offerts par les Départements de Santé Communautaire, les C.L.S.C. et les cabinets privés de médecins et enfin continuera d'intervenir auprès du Ministère pour augmenter les ressources pour malades à long terme. Par ailleurs, le C.R.S.S.S. fera une analyse de ce qui se fait actuellement dans le réseau au sujet des services de prévention.

JOURNALISTE

Nous sommes à la recherche d'un candidat pour occuper un poste de journaliste au sein de notre organisation. Le secteur à couvrir pourra être délimité par les régions de Louiseville, Berthierville et St-Gabriel.

Notre préférence ira vers un candidat ayant 25 ans et plus, une automobile et une connaissance de la photographie.

Pour renseignements: (819) 227-2212.

Besoin d'un coup de main?

Cet été, engagez un étudiant



Adressez-vous au Centre de Main-d'oeuvre du Canada pour Étudiants Adresse:

588, Montcalm
BERTHIERVILLE
Tél. 836-3793



Main-d'œuvre
et Immigration

Manpower
and Immigration

BRICOLAGE ET ARTISANAT

par: Jean-Marc Doré



Tous droits réservés LES ÉDITIONS J.M. DORÉ INC.

UN COMPTOIR POUR LES CASSE-CROUTE

Complément de la pergola, le centre de rafraîchissement accroît la possibilité et l'agrément de cet espace réservé à la vie en plein air, lorsque le temps tourne au chaud et que la maison semble étouffante.

Les casse-croûte du jardinier et les repas légers des veilleurs pourront être rapidement servis au comptoir, soit relié au toit de votre pergola, soit situé à l'un des angles de la maison ou encore dans un coin de votre cour.

Sous le toit de la pergola.

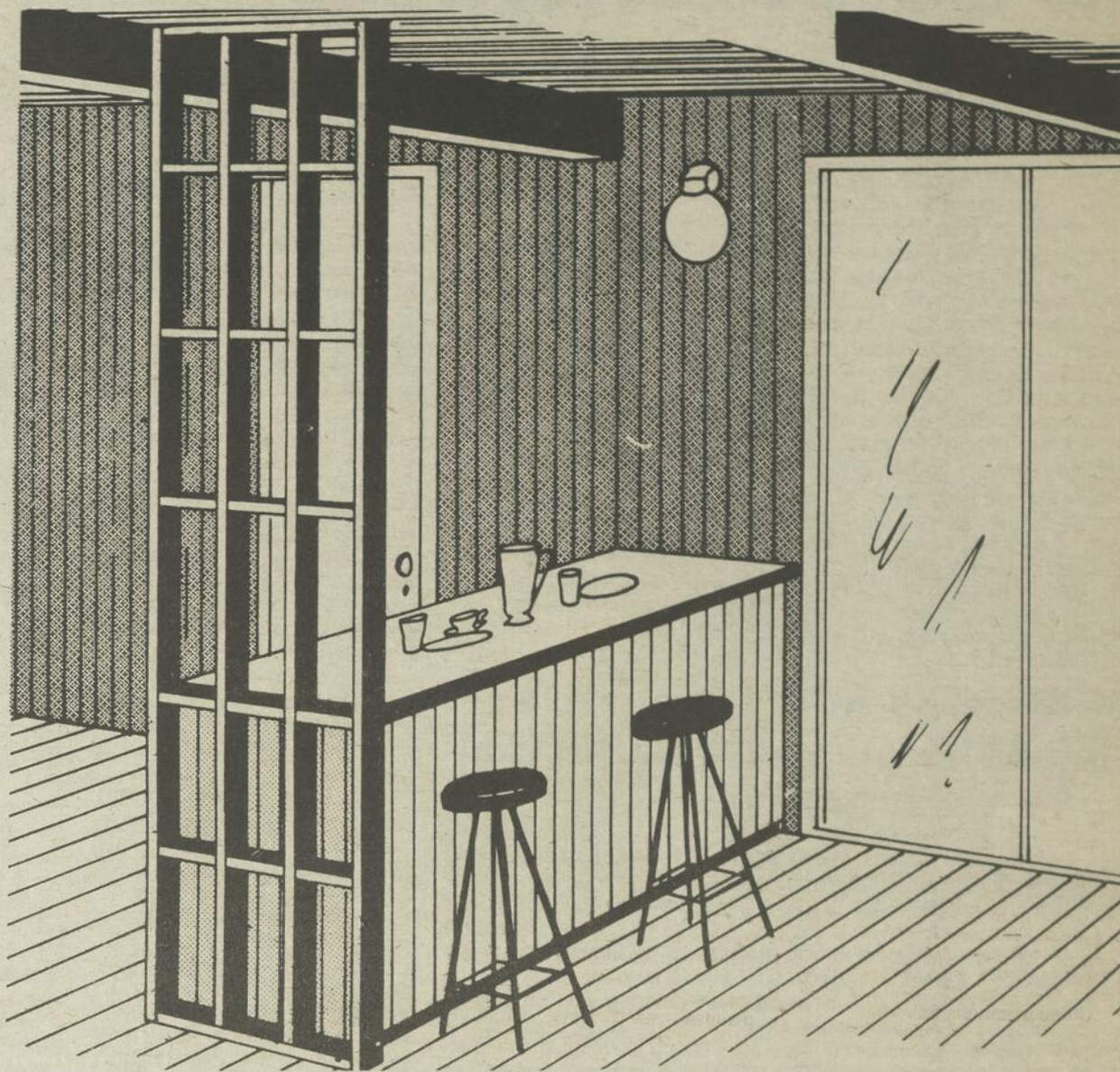
Ce comptoir simple mais attrayant, encadré de 2 x 4 et recouvert latéralement de 1 x 4 s'harmonisant au coloris de la maison est la réalisation d'un bricoleur.

De plastique laminé, la table du comptoir pourrait présenter, selon le désir du constructeur ambitieux, une surface identique à celle d'une table de charcuterie. Il suffirait alors de laminer et de sceller les 2 x 4 préalablement sablés, de façon à en assurer l'imperméabilité.

Les armoires encastrées sous le comptoir ne s'ouvrent que d'un côté. À l'autre pan uniforme viennent s'adosser les tabourets que l'on tire à l'heure des dégustations.

L'écran ajouré et surtout décoratif, fabriqué de 2 x 4 s'étend de la base du comptoir au toit. Ses traverses pourront facilement supporter de petits pots de plantes croissant de préférence à l'ombre.

Le sapin Douglas et le cèdre sont des essences de bois tout indiquées pour un tel projet. Vous pouvez teindre ces bois de la couleur de votre choix, les peindre, ou les laisser tout simplement au naturel.



fais-le toi-même

c'est si facile, avec un

plan de bricolage

signé: Jean-Marc Doré

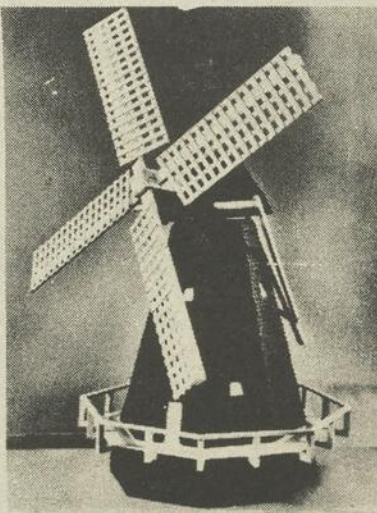
Suivent quelques suggestions de bons plans de bricolage que vous pouvez me commander à l'aide du coupon/commande mis à votre disposition. Chaque plan renferme: liste des matériaux requis, patrons à tracer, schémas de débitage et photos illustrant les différents stades de réalisation.

Mon catalogue "idées/bricolage" vous serait également très utile. Il renferme près de 400 suggestions de plans d'articles de toutes sortes.

MOULIN A VENT HOLLANDAIS

Agrémentez votre jardin de cette décoration imposante, mais sobre, dont vous serez très fier. 4' de haut; hélices de 60" montées sur roulements à billes.

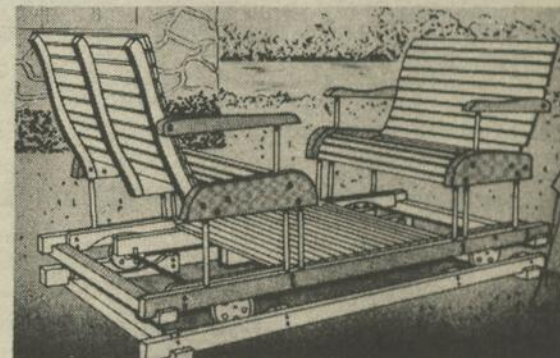
Plan no 216 ... \$3.78



VOITURE A FLEURS

Aussi décorative à l'intérieur qu'à l'extérieur, vous pourrez l'utiliser durant toute l'année. Ses lignes gracieuses en font une voiture des plus attrayantes. 26" de haut.

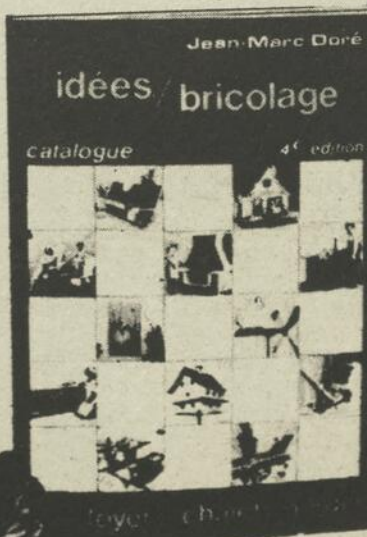
Plan no 400 ... \$2.70



BALANCOIRE SUR ROUES

Complément parfait à l'ameublement de votre jardin ou terrasse, elle plaira à toute la famille. Mécanisme à fonctionnement très doux, facilement réalisé par l'amateur et éliminant toute possibilité d'usure. Réalisée en cèdre, elle durera des années.

Plan no 1040 ... \$4.00



S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"

- ☐ plan no 216 (moulin hollandais) à \$3.78
- ☐ plan no 400 (voiture à fleurs) à \$2.70
- ☐ plan no 1040 (balancoire sur roues) à \$4.00
- ☐ "idées/bricolage" (catalogue) à \$1.00
- ☐ abonnement 1 an (6 numéros) à mon magazine "Le Journal du Bricoleur" à \$5.00

Egalement en vente chez votre fournisseur de matériaux, et votre libraire.

coupon/commande

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom :

No et rue :

Municipalité ou ville :

Comté ou province :

Code postal :

Montant inclus : \$ mandat poste ☐ chèque ☐

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.
Prière d'ajouter \$0.20 si vous payez par chèque

L'Écho de Louiseville

petites annonces

836-6210

A louer

LOGEMENT de 4½ pièces à louer à \$110. par mois. Tél.: 836-4839.

LOYER de 4½ pièces, moderne, libre pour le 1er septembre. Tél.: 836-6131.

MAISON à louer de 6½ pièces, à Ste-Elisabeth, \$140. par mois, libre pour le 1er septembre. Tél.: 753-3632.

LOGEMENT à louer de 3½ pièces, meublé, toutes taxes payées, chauffage payé, libre immédiatement. Téléphonez après 6 heures. Tél.: 836-4491.

A vendre

SET de cuisine chromé, recouvert de cuir blanc et gris, comprenant 1 table, 6 chaises, et une chaise berçante. Le tout très propre et en bonne condition. Vendrais cause d'espace. Tél.: 836-4867.

TRES joli campeur mobile en parfaite condition, aucune offre raisonnable refusée. Les intéressés seulement tél.: 836-4657.

FOIN à vendre "25 arpents de foin" au 2740 rang Ste-Catherine à St-Cuthbert au tél.: 836-3637.

SET de cuisine, table et 4 chaises en bon état, une mini-laveuse presque neuve. 836-6328.

ATTENTION 18 ans et plus

Achèterais auto de particulier de 1969 à 1976.
Paierais comptant
Produits GM
en particulier

Tél.: 836-4584

RESIDENCE de 6½ pièces située Rue du Collège, plus un logement de 2½ pièces meublé et un grand terrain commercial. 836-6374.

CHIOTS de race Labrador de 2 mois à vendre. Téléphonez à 835-7513.

SET de salon à sections, comprend la table de coin et une chaise à part. Tél.: 836-6402.

FOIN à vendre sur le champ, environ 30 arpents à Berthier Nord. Tél.: 836-2563.

FOURNAISE à bois antique en fonte, poêle à bois, machine à coudre de marque Singer (antiquité de 96 ans) chandeliers antiques. Tél.: 836-4721 ou 885-3264.

POULIN de 2 ans, aussi monte balles de 28 pi. de long. Tél.: 835-4292.

BATEAU de marque Pigeon, 16 pieds et très propre. Tél.: 836-2357.

UNE fournaise en fonte antique, 1 machine à coudre antique de 96 ans de marque Singer, 1 poêle à bois, 2 chandeliers antiques. S'adresser à tél.: 836-4721 ou 885-3264.

ROULOTTE Prowler, 1975, 23 pi., toute équipée, bar de tir. Tél.: 836-3616.

FANNEUSES, moulins à faucher 7 pi., rateaux soleil, rateaux semi-portée et trois points, lames niveleuses, 6 et 7 pi., faucheuses, conditionneuses 9 pi., presses à foin New-Holland, Massey Ferguson et International, montes balles, charrires 2-3-4 raies, herbes à roulettes 24-28-32 disques, cerclures, herbes à finir, semeuses, épandeurs à fumier de 110 à 250 minots à prise de force, souffleurs à neige et beaucoup d'autres machineries... en parfaite condition. Achète et vend des machines agricoles. Le samedi à votre service toute la journée au 1181 Rang Sud, Bas St-Cuthbert, Co. Berthier au tél.: 514-836-4596.

Si vous désirez une maison construite avec soin, nous l'avons. Choix de beaux terrains, Place Campagnac, Berthierville. Maison modèle à visiter, prêts de la Société Centrale d'Hypothèque. Pour informations: Martial Sarrazin à 173 du Collège à Berthierville.

Tél.: 836-4764

ROULOTTE 8 x 20 pieds. Tél.: 835-4319.

MAISON à vendre, prix raisonnable à 1 mille de Berthier, grande route, 835-2865.

TERRAIN à vendre à St-Norbert à 1 mille du village. 1 x 2 arpents, sur façade \$1,500. A terme si désiré. Un HONDA 1973, 350 cc. en parfaite ordre, tout équipé, à terme si désiré et un camion Dodge, 1968, ½ t. propre et en parfaite ordre, prix \$500. aussi à terme si désiré. S'adresser à 700 St-Viateur à Berthierville.

POELE électrique combiné à l'huile, set de cuisine chromé, très propre. Polisseuse n'ayant jamais servi, lecteur 8 pistes Motorola pour automobile et cartouches 8 pistes. S'adresser à 836-3810.

Divers

EXTERMINATION insectes rongeurs, estimé gratuit, J.G. Dubé, extermination, tél.: 228-2590 à Louiseville.

REPARATIONS de petits accessoires électriques ménagers. Communiquez avec Marcel Corribeau 901 John F. Kennedy à Berthierville au tél.: 836-2053.

MACHINES à coudre, Centre Necchi Enr. mécanicien en machines à coudre, vente, échange et service. Délim Branconnier, représentant à St-Cuthbert. Tél.: 836-3441.

ACHETONS meubles et antiquités de toutes sortes ainsi que meubles usagés en bois. Tél.: 887-2509.

ACHETERAIS motocyclettes de trail accidenté pour pièces. Téléphonez à Guy à 836-3153.

GARDERAIS enfants de la naissance à 1 an, à la journée ou à la semaine. Tél.: 836-6691.

POUR vos travaux de "pépine", excavation générale, transport de terre et de pierre téléphonez à St-Cuthbert à 836-4967.

JEAN Boisjoli Inc., contracteur en formes de béton, spécialiste en salage de maison, trou d'homme, tél.: à Montréal 322-7249, à Lanoraie 836-6531.

ENCAN à Lanoraie, route rurale no 2, "Encan Les Deux Cousins" tous les samedis soirs à 8 p.m. Toutes personnes ou commerçants possédant de la marchandise à vendre à commission sont bienvenues et nous achetons toutes marchandises. A. Mondor au tél.: 887-2576.

CONTRACTEUR en plomberie, air conditionné, air climatisé, chauffage, brûleur à l'huile central. Tél.: 836-2443.

GARDERAIS enfant de 1 an à 5 ans, du lundi au vendredi, de 7 h. a.m. à 5 h. p.m., à la campagne, Baril de Chêne vs Vadnais Auto Body.

MONSIEUR Roger Latour de l'île St-Ignace a perdu un manteau de cuir brun pâle, avec une somme d'argent dans les poches. Récompense promise. Le manteau a été perdu dans le Rang St-Pierre aux îles en allant vers l'île aux Ours. Tél.: 836-3924.

HOMMES et femmes demandés. J'ai besoin de personnel supplémentaire dans plusieurs paroisses de la région. Travail intéressant à temps partiel ou à temps plein. Possibilité d'un excellent revenu. Pour information écrivez dès maintenant au Gérant du Personnel, C.P. 125, Joliette.

Autos-Camions

CAMION Toyota 1974, ½ tonne, 23,000 m. avec une boîte vitrée, en très bonne condition. Tél.: après 5 heures à 836-3435.

Saint-Norbert

Bonnes Vacances!

Mariage

Samedi le 17 juillet en l'église de Berthierville s'unissaient pour la vie Claude Rock et Manon Savignac, Claude est le fils de Marcel Rock et de Dolorès Lapointe de St-Norbert.

Félicitations et beaucoup de bonheur à ce couple!

Nos sympathies

A Mme Adrien Désalliers à l'occasion du décès de son époux, survenu subitement le 10 juillet dernier.

Saint-Cuthbert

par mme marjolaine houle

Prochaines parties

Ligue paroissiale: Mercredi 21 juillet. 7.15 h. p.m. Les Envahisseurs vs Les Courts Circuits. 9.00 h. p.m. Baril de Chêne vs Vadnais Auto Body.

Jeudi 22 juillet 7.15 h. p.m. Les Courts Circuits vs Baril de Chêne. 9.00 h. p.m. Vadnais Auto Body vs Les Envahisseurs.

Mercredi 28 juillet 7.15 h. p.m. Baril de Chêne vs Les Envahisseurs. 9.00 h. p.m. Vadnais Auto Body vs Les Courts Circuits.

Ligue Lumière: Mardi 20 juillet St-Damien vs St-Cuthbert à 8.00 h. p.m. Vendredi 23 juillet St-Cuthbert vs St-Liguori à 9.00 h. p.m.

Ligue 3 comtés: Jeudi 29 juillet

St-Cuthbert vs Ste-Mélanie à 7.15 h. p.m.

Lundi 2 août St-Thomas vs St-Cuthbert à 7.15 h. p.m.

Ligue Laurentienne Dimanche 25 juillet. 1.30 h. p.m. St-Edmond vs St-Cuthbert.

Tournoi de balle-molle

Notre tournoi de balle-molle aura lieu comme d'habitude la fin de semaine de la Fête du Travail soit les 3-4-5-6 septembre. Tournoi de classe A et B, l'inscription sera de \$35.00, une bourse de \$1,200.00 et plus, date limite pour s'inscrire le 26 août 1976. Le tirage aura lieu le 27 août à l'école Dominique Savio à 20.00 h. p.m. Pour information, communiquez soit à Gilles Houle 836-3810 ou Mario Drainville 836-2027.

Lanoraie

par mme fernande ducharme

Chantal Bonin porte la flamme olympique

Lanoraie aux Olympiques. Lorsque vous lirez ce courrier, vous aurez pu constater par la télévision que Chantal Bonin a porté la flamme olympique, c'est une des nôtres. Aussi, les filles de M. André Bonin ont été porte-drapeaux à cette occasion unique.

Félicitations à ces jeunes. Je leur souhaite comme la devise des jeux de toujours continuer plus vite, plus haut, plus fort. Enfin, faisons que le temps des jeux soit un temps de fête, d'accueil, de réjouissance afin que les Jeux Olympiques n'aient pas une vie éphémère mais des effets durables chez nous.

Naissance Félicitations pour une heureuse naissance à M. et Mme Jocelyn Champagne qui sont plus riches d'une belle petite fille lundi dernier à l'hôpital de Joliette. Ces

parents possèdent maintenant le couple. Bonne santé à ce poupon et prompt rétablissement à la maman.

Le chien du secrétaire municipal

C'aurait pu être encore plus grave. Jeudi après-midi, le chien de notre secrétaire municipal, M. Jean-Paul Delorme, a connu une fin tragique alors qu'il avait brisé sa chaîne et prenait la fuite. M. Normand Piché l'a alors happé au passage. Il était blessé d'une façon que son maître a dû lui enlever la vie: ce chien était de race.

Pensée de sagesse

Il n'y a pas de meilleure gomme à effacer qu'une vraie bonne nuit de sommeil.

Bonnes vacances à tous

Souhaitons aux 10,000 athlètes, paix, sérénité, bonheur pour un séjour chez-nous agréable et sans problèmes.

UNE SOLUTION FACILE ET RAPIDE

pour vos petites annonces classées.

TARIFS:

1 publication: \$2.00
2 publications: \$3.00
3 publications: \$4.00

A VOTRE SERVICE du lundi au vendredi de 8:30 hres à 5 hres.

Pour faire paraître une annonce classée, la date limite est le vendredi 5 heures précédant la prochaine édition.

Tél.: 836-6210

Je désire m'abonner au

COURRIER DE BERTHIER

Nom.....

Adresse.....

..... Code Postal.....

6 mois: \$6.00 ☐ 1 an: \$12.00 ☐ Chèque inclus ☐

Facturez-moi ☐

Adressez à:

Le Courrier de Berthier

C.P. 10

St-Justin J0K 2V0



Pour de plus amples renseignements, téléphonez, sans frais, à votre représentant officiel pour Berthier, St-Gabriel, St-Damien, St-Charles, St-Félix.



Adrien Lavallée
tél.: 836-3163

Union du Canada
Assurance-Vie

Il y a 16 chances contre 1 que... Pour chaque maison détruite par le feu... Il y ait 16 chefs de famille qui meurent avant la liquidation de leur hypothèque. Pourquoi forcer votre chance? Qui peut prendre 1 chance à 16 contre 1?



Adrien Lavallée
300, De Bienville, Berthierville

A LOUER

Libre immédiatement: appartements 3½ pièces meublés ou non, 4½ - 5½ pièces, chauffés, éclairés, taxes incluses et services de conciergerie.

S'adresser à Mme Généreux, au 550 St-Dominique au téléphone 836-2716, ou Mme Rogers, 541 St-Dominique au téléphone 836-2752.

Saint-Charles de Mandeville

par mme thérèse r. beausoleil

Plusieurs prix et trophées accordés lors des Fêtes Vive Mandeville

Cette année encore, le Comité des Fêtes a organisé différents concours pour stimuler l'intérêt et la participation des gens. Concours de décorations de maisons, de photographies, de mobiles, de costumes d'époque. Le Comité veut aussi souligner la participation aux jeux, à la décoration des chars allégoriques, aux danses, aux hants. Si tous ne peuvent être les heureux gagnants, du moins, tous ont la satisfaction d'avoir contribué pour leur part au succès des Fêtes 1976.

Les prix et les trophées ont été gracieusement offerts par la Brasserie Molson, la Compagnie Benson & Hedges et la Compagnie Coke de Berthier. Sincères remerciements aux généreux donateurs.

Pour la décoration des maisons, le Comité a formé quatre jurys: un pour le village, un pour le lac Hénault et le rang Mastigouche, un pour les lacs Mandeville et Deligny, un pour les rangs Saint-Pierre et Saint-Augustin. Les jurys ont constaté avec plaisir les progrès réalisés dans les différents secteurs.

Pour le village, les plus

hauts points ont été obtenus par M. et Mme Jean-Louis Roy (plaque Molson) et M. et Mme Gérard Therrien (plaque Molson). Dans le rang Saint-Pierre: M. et Mme Roch Beausoleil (plaque Molson); dans le rang Saint-Augustin: M. et Mme Jean-Paul Deschênes (plaque Molson); au lac Hénault, M. et Mme Gérard Vanier (plaque Molson); au lac Mandeville, quatre iétaires ont obtenu le même nombre de points, Gustave Bergeron, Maurice Bibeau, Charles-Omer Desrochers, M. Ethier. Un tirage au sort a favorisé M. Maurice Bibeau (plaque Molson). Au lac Deligny: M. et Mme Edmond Thériault (plaque Molson).

Concours de mobiles exposés à l'école Saint-Léon. Tirage pour les dessins des élèves du premier cycle de l'élémentaire, gagnante: Nathalie Gendron (verres de la Compagnie Coke). Tirage pour les élèves du deuxième cycle de l'élémentaire, gagnante: Manon Godard (5e année) (verres de la Compagnie Coke). Pour les adultes exposants de mobiles, gagnante: Mme Gustave Bergeron (boîte de brocs de la Brasserie Molson).

Les prix pour les costumes d'époque ont été remis hier soir, lors de la danse, aux personnes suivantes: Mme Thérèse Paquin de Mandeville (plaque Molson), Mme Lucie Baril de Mandeville (plaque Molson), M. Aurélien Provost de Saint-Gabriel (plaque Molson). Pour les jeux du dimanche après-midi: pour les adultes: Mme Vodka (pétanque) (plaque Mark Ten); Mario Marcil (bataille de coqs) (plaque Mark Ten); course: Suzanne et Yvon Saint-Jean (boîte de brocs de Molson); course: Francoise Arsenault

(boîte de brocs); balle-molle, Denis Prescott, capitaine (plaque Mark Ten); balle-molle, Serge Joly, meilleur joueur (plaque Mark Ten). Pour les jeunes: course à obstacles (14 ans et moins), Christian Prescott (trophée de Coke); course à obstacles (14 ans et plus), Danielle Prescott (trophée de Coke).

A la personne qui a vendu le plus d'insignes, nous décernons un trophée de la Compagnie Coke. Ce trophée revient à Mlle Lyne Charpentier de Mandeville. Au concours de photographies, les gagnants sont M. et Mme Donat Savoie (boîte de brocs); M. et Mme Gabriel Hubert (boîte de brocs). Pour les chars allégoriques, tirage au sort de cinq noms des organismes qui en ont préparé et remerciements sincères à tous les dévoués participants: les Couche-tard (plaque Molson) de Jacques Dubé et Marcel Dauphinais; La Croix du Chemin (plaque Molson) de Jean-Louis Roy; la Commission scolaire Nord-Joli (plaque Molson) de Roland Trudel, directeur général; le Char des jeunes (plaque Molson) de Jocelyn, Suzanne et Christian Saint-Martin; l'Age d'Or (plaque Molson) de Mme Ethelbert Bergeron, présidente.

Pour les danses acrées et les giques, un prix a été attribué à la famille Médéric Beausoleil (plaque Molson). Pour Mandeville en chansons, les prix ont été accordés à Mlle Suzanne Beausoleil, M. Sylva Bergeron, M. Serge Bernard, Mme Thérèse Paquin. Des trophées ont été offerts aux jeunes qui ont vendu le plus de livres pour le tirage de l'Association de Chasse et Pêche de Mandeville, soit Christian Saint-Martin, Marie-Paule Saint-Jean et Christian Prescott. Les gagnants du tirage de l'Association de Chasse et Pêche ont été Huguette Bolduc de Saint-Gabriel (télévision couleur), Raymond Saint-Martin, Maryse Savoie et André Saint-Jean (radios).

A tous ces heureux gagnants, sincères félicitations et en avant pour de nouvelles fêtes en 1977.

Nos fêtes "vive mandeville 1976"

Le conseil municipal, le comité "Chez-Nous Mandeville" et le Comité des Fêtes désirent exprimer leurs vifs remerciements à tous les généreux collaborateurs qui ont contribué au succès de Vive Mandeville. C'est grâce travail parfois obscur de certaines de personnes que toute la population a pu jouir d'une fin de semaine agréable et joyeuse. Gardons notre enthousiasme et notre ardeur et notre milieu s'en portera bien.

Aux prières
M. Marcel Guyot (époux de Rachel Bergeron) décédé accidentellement mercredi le 7 juillet et inhumé à Montréal vendredi.

Bibliothèque Mandeville
Elle sera fermée le 21, le 28 juillet, le 4, le 11 août. C'est une vacance bien méritée pour les dévoués responsables. Bonnes et belles vacances.

Saint-Ignace

par mme claire desrochers

Bienvenue aux villégiateurs qui viennent nous visiter régulièrement à tous les ans

Prochains mariages

Mlle Françoise Desmarais, couturière, de Ste-Geneviève de Berthier, fille majeure de Lucien H. Desmarais et de Annette Hervieux et Henri Dagostino, presseur, fils majeur de Ontario Dagostino et Albertine Nepper. Le mariage aura lieu, le 24 juillet à 3.00

heures.

Mlle Danielle Beaudry, fille de Mme Fernande Beaudry, de St-Cuthbert et Jean-Yves Valois, fils de Jean-Claude Valois et Georgette Guertin. Ce mariage aura lieu le 24 juillet à 3.00 heures.

Mlle Marielle Fafard, fille de René et Janette Cabana

de St-Norbert et Raymond Plouffe fils de Ronald Et Doris Valois de notre paroisse.

Nos meilleurs vœux de bonheur!

Terrain des loisirs

Les jeunes de la paroisse sont invités à se rendre au terrain des loisirs tous les matins de la semaine.

Bonnes
vacances



FLAMBEAU OLYMPIQUE A SAINT-IGNACE. Voulant apporter beaucoup de positif à la tenue des Jeux Olympiques de Montréal qui se déroulent actuellement, Mlles Cécile Quevillon a encouragé des jeunes à se fabriquer des flambeaux olympiques. Ces flambeaux décoreront les maisons de Saint-Ignace. Ici nous voyons les jeunes filles, soit Mlle Guylaine Guèvremont, Marie-Claude Lefebvre et Josée Courchesne à l'oeuvre.

Une première québécoise:

Sept femmes non scolarisées font leur promotion industrielle...

BERTHIER — Une première québécoise que l'on pourrait qualifier de "première mondiale". En effet, St-Michel-des-Saints, petit patelin entouré de nature grandiose, vit présentement des moments palpitants! Et ceci, grâce au dynamisme de sa gent féminine...

Comme ce mouvement qui a fait bouillir de neige, a-t-il commencé? D'abord par des études... Depuis quelques années, les femmes de St-Michel, voyant qu'il n'existe aucun débouché pour elles sur le marché du travail, ont entrepris des démarches pour obtenir un cours académique (sec. I et II). Cette année, une trentaine d'entre elles ont étudié pendant tout l'année et ceci, sans être rémunérées; en septembre, elles le seront.

L'ingéniosité ne connaît pas de limites chez les femmes de St-Michel. Pressées par le besoin de

travailler (les hommes connaissent le chômage saisonnier), sept d'entre elles se sont constituées en comité et lancent leur propre "promotion industrielle"! Elles essayent par tous les moyens d'attirer une industrie dans leur localité. Plusieurs facteurs militeraient en faveur de l'implantation d'une industrie: 125 femmes prêtes à travailler, trois locaux disponibles.

Ces sept femmes, inébranlables dans leur ténacité, ont décidé d'entreprendre leur promotion industrielle. Même si elles ne sont pas scolarisées, elles font du travail hautement "professionnel"...

Comment orient-elles leur efforts? D'abord, elles ont sensibilisé la population: sondage, T.V. communautaire, communication avec les médias d'information (dont une participation à l'émission "Actualité" de Radio-Canada). Elles ont élaboré un dossier

socio-économique à l'aide du C.R.D. et de personnes ressources du gouvernement fédéral. Quelques contacts ont été amorcés dans les industries environnantes. Il faut ajouter que la municipalité appuie à 100% (participation financière, aussi) toutes les démarches du comité des sept.

Ces sept femmes du comité des sept font de leur "promotion industrielle" un vrai cheval de bataille... et ce qui ajoute à leur mérite: elles travaillent bénévolement... Le leader du groupe, Mme Madeleine Champagne, lance un appel à toute industrie désireuse de s'installer à St-Michel, de bien vouloir communiquer au numéro: 833-6258.

Verrons-nous une, deux, trois industries venir s'installer à St-Michel, cette année? Chapeau vas aux femmes de St-Michel qui prennent leur sort en main... Denise Goudreault, conseiller communautaire.

**RIEN NE VAUT
LES PETITES
ANNONCES DE**

836-6210

LE COURRIER DE
BERTHIER

**Bar Salon chez Jane
St-Cuthbert**

12 JAN. 1977 21 juillet

Les Elites de Maskinongé

28 juillet

**Danses modernes et canadiennes
avec orchestre**

Bienvenue à tous!